

LE CULTE ACCEPTABLE



LEÇON 6

COURS PAR CORRESPONDANCE

LA PRIÈRE D'UN FOU

Une fois la fête finie pour chasser son ennui,
Le roi cherchant un nouveau jeu, lança :
« Monsieur le bouffon, mets-toi à genoux
Et fais donc une prière pour nous ! »

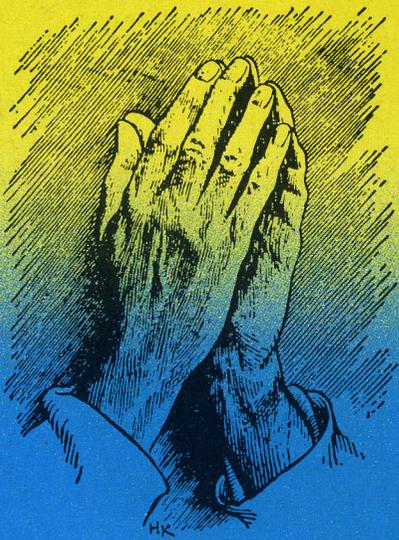
Le bouffon déposa grelots et capuchon
Et s'avança devant la cour moqueuse.
Nul ne pouvait voir son sourire amer
Sous le rictus du visage grimé.

Courbant la tête, le fou s'agenouilla
Aux pieds du roi, sur un coussin de soie.
Et, suppliante, sa voix s'éleva :
« O Seigneur, aie pitié de moi, un fou ! »

Ces gros pieds boueux sans aucun égard
Vont écrasant toutes les floraisons ;
Ces mains rudes, mais bien intentionnées,
Déchirent les fibres d'un cœur ami.

Aucun baume sur terre pour les erreurs !
Les hommes couronnent le fourbe et châtient
La créature qui fait leur volonté.
« O Seigneur, aie pitié de moi, un fou ! »

La salle se tut. Le roi, silencieux, se leva.
Dans la fraîcheur apaisante du jardin
Il marchait isolé, murmurant faiblement :
« O Seigneur, aie pitié de moi, un fou ! »



Le culte acceptable

Depuis la nuit des temps, l'homme a constamment pressenti dans l'univers, l'existence d'une intelligence suprême. La réalité de ce fait lui est parvenue non seulement par la Bible mais également par son environnement. Il y a bien des siècles David disait : « Les cieus racontent la gloire de Dieu, et l'étendue manifeste l'œuvre de ses mains » (Psaumes 19 : 1). Au cours des âges, une somme considérable d'enthousiasme et de sincérité s'est déployée pour adorer Dieu. Mais il est regrettable que l'immense majorité de ces cultes aient été dirigés et organisés de manière inacceptable aux yeux de l'Éternel. Lorsque les enfants d'Israël adoraient le veau d'or, ils prétendaient adorer le « Dieu » qui les avait fait sortir du pays d'Égypte (Néhémie 9 : 18). Cependant, la Bible enseigne qu'une adoration, quoique motivée par un élan bien intentionné, peut être abomination aux yeux de Dieu (Exode 32 : 1-10).

Les récits des faux cultes rendus à Baal, Dagon... nous font réaliser notamment qu'une adoration agréée par Dieu doit non seulement avoir le vrai Dieu pour objet mais être également conforme aux directives divines. Les adorateurs d'idoles pouvaient se réclamer du créateur suprême de l'univers au même titre que les Israélites, et cela bien qu'ils aient utilisé d'autres noms pour Le qualifier. Il va de soi que la plupart de ces gens ne considéraient pas la pierre comme étant leur véritable « dieu ». Elle ne faisait que représenter la divinité qu'ils servaient (Exode 32 : 4-6). Cependant un culte aussi sincère qu'il soit, n'est agréé par Dieu que s'il est rendu selon Ses instructions.



En esprit et en vérité

Jésus dit que les vrais adorateurs « adoreront le Père en esprit ET EN VÉRITÉ... » (Jean 4 : 23). Non seulement le culte doit-il être rendu avec sincérité, mais, de plus, il doit être conforme en tous points au modèle donné par Christ et ses apôtres inspirés. On ne peut adorer « en vérité » que si notre culte est analogue aux directives de la Parole de Dieu. Jésus explicite encore son affirmation quant à notre adoration « en vérité » lorsqu'il prie son Père en ces termes : « Sanctifie-les par ta vérité ; ta parole est la vérité » (Jean 17 : 17). Adorer « en vérité » est donc bien adorer Dieu selon les prescriptions exactes du Nouveau Testament.

Au cours des âges ceux qui se considéraient chrétiens ont essayé d'adorer Dieu de bien des manières dissemblables. Il est permis de croire que leur sincérité ne pouvait être mise en doute. Toutefois, la forme prise par ces cultes, perpétués jusqu'à ce jour, leur semblait nullement importante. Mais le même raisonnement empirique n'avait-il pas déjà justifié l'attitude des adorateurs de Baal, Moloch et autres veaux d'or ? Et nous passerons sous silence les fausses religions modernes telles que Mahométisme, Bouddhisme et Hindouisme reniant le Christ et ce qu'il est venu apporter au monde.

Davantage qu'uniquement la sincérité

Encore que la sincérité ait toujours été l'élément vital d'un culte recevable elle n'est pourtant pas suffisante en tant que telle. Bien sûr, de nombreuses personnes font partie des religions citées plus haut. Mais cela justifie-t-il en soi leur rébellion contre la loi de Dieu ? Paul était parfaitement sincère lorsqu'il persécutait les chrétiens. Il pensait être l'instrument de Dieu en ce faisant, mais cela ne l'empêcha toutefois pas de réaliser plus tard que ses actes constituaient un péché monumental (Actes 22 : 3-8 ; 23 : 1). Nous voyons donc qu'une adoration acceptée par Dieu ne doit pas être basée sur ce qui « devrait », à nos yeux, Lui plaire mais plutôt sur ce que la volonté de Dieu nous enseigne à ce propos.

Certains pourraient juger utile, afin de rendre la Cène plus attrayante pour les jeunes, de substituer gâteau et limonade au pain sans levain et au fruit de la vigne. Il serait à la rigueur possible de se réclamer d'une certaine sincérité de vue dans l'exécution de ce changement et dire qu'après tout la Bible « ne le défend pas expressément ». Il n'en reste pas moins vrai que seule une stricte minorité de gens, à l'esprit tourné plutôt vers le monde, soutiendrait une violation aussi flagrante des enseignements de Jésus. Le fait important à relever ici est que le culte à Dieu, pour lui être agréable, doit absolument se conformer au modèle édicté par le Nouveau Testament et non à nos « idées » personnelles. Souvenons-nous des paroles de Dieu : ...« mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies » (Esaïe 55 : 8). Un acte de culte peut nous paraître splendide, magnifique, tout en étant vraiment grossier et écœurant aux yeux de l'Eternel. Le meilleur moyen de savoir si un acte d'adoration serait accepté par Dieu est de se demander : « Le Nouveau Testament nous y autorise-t-il ? »

Comme nous le verrons plus loin, nombre de pratiques couramment acceptées de nos jours étaient loin de l'être dans l'église du 1er siècle. Tant que vécurent les apôtres, ces usages apportés par la raison humaine n'eurent jamais cours. Hélas, ce ne fut cependant pas le cas après leur disparition et cela malgré une très vive opposition. Jésus enseigne que changer le plan divin, de n'importe quelle manière que ce soit, rend tout le culte vain, inutile, sans raison d'être. Voici les mots, qu'il prononce à propos de ceux qui effectuent de telles modifications : « C'est en vain qu'ils m'honorent en enseignant des préceptes qui sont des commandements d'hommes » (Matthieu 15 : 9 ; voir aussi Apocalypse 22 : 18-19 ; Galates 1 : 8-9).

La tendance à vouloir « améliorer » les projets de Dieu n'est pas neuve. Ces changements furent suivis, bien que condamnés, au travers des âges. La Bible décrit, par exemple, comment le roi Saül tenta de modifier l'ordre de l'Eternel concernant la destruction des Amalécites. Ce monarque pensa qu'il serait merveilleux de ramener les meilleurs troupeaux de ce peuple afin que les sacrifices d'animaux requis pour le culte soient plus beaux. Dieu ne l'avait nullement autorisé à le faire. A cause de son indiscipline Saül fut destitué. Ce lourd et présomptueux péché le perdit (I Samuel 15 : 26 ; Psaumes 19 : 13).

Un cas semblable se présente chez deux sacrificateurs de l'Ancien Testament, NADAB et ABIHU (Lévitiqes

CHANGE- MENTS DANS LE CULTE



10 : 1-2). La Bible décrit comment ils tentent de « transformer » la volonté de Dieu, quant au culte : « ils apportèrent devant l'Eternel du feu étranger, ce qu'Il ne leur avait point ordonné » (Verset 2). S'ils en avaient eu le temps ils auraient probablement tenté de justifier leur action en disant quelque chose comme : « Dieu ne nous avait pas dit de faire cela, mais il ne nous avait pas dit non plus que nous ne pouvions pas le faire... par conséquent où est le mal ? ». Une conclusion s'impose à nouveau : Dieu n'explique pas chacune des choses que nous ne pouvons accomplir en tant qu'actes de culte et d'obéissance car la liste en serait par trop longue. Ce qu'il spécifie, par contre, c'est ce que nous devons faire. Et cela exclut d'office tout le reste. Lorsqu'il nous est stipulé d'utiliser du pain sans levain pour la Sainte Cène, ceci proscrit toute utilisation de gâteau, pain de boudin et autre croissant... Le même principe s'applique à tous les autres actes de culte et d'obéissance.

RETOUR AU MODÈLE DU NOUVEAU TESTAMENT

La magnifique simplicité de l'adoration pratiquée par l'église du Nouveau Testament offre un contraste frappant avec la pompe, les cérémonies et le rituel de la religion institués par les hommes. Ce culte, inspiré par Dieu et enseigné par les apôtres, fournit le seul vrai modèle de culte à rendre à Dieu de nos jours. Le danger de s'éloigner de cet exemple précis constitue un danger réel et les différentes formes qu'a revêtues ce culte aux cours des siècles en sont la preuve. La raison en est que des pratiques humaines se sont petit à petit superposées à la volonté divine. Cela s'est effectué avec tant de subtilité et depuis si longtemps qu'aujourd'hui personne ne met plus en cause ces changements. Pourtant, on chercherait en vain un seul verset des Ecritures pour les justifier. On peut donc affirmer qu'il s'agit là des commandements d'hommes et de la vaine adoration dont parle Jésus (Matthieu 15 : 9).

La Bible enseigne que le genre de culte donné par Jésus et ses apôtres est simple et aisément compris. Il comporte cinq expressions : 1. La prière ; 2. La prédication ; 3. La collecte ; 4. Le repas du Seigneur ; 5. Le chant. Nous allons maintenant examiner chacun de ces points dans le détail.

LA PRIÈRE

L'importance de la prière est telle que peu de commentaires sont à faire à son sujet. Quelques passages bibliques,

parmi tant d'autres, peuvent être cités : (Actes 2 : 42 ; 12 : 5-12 ; 16 : 25 ; 20 : 36 ; I Thes. 5 : 17 ; I Tim. 2 : 1-3 ; Romains 8 : 26). Mais, malgré tout, des changements ont parfois été effectués par les hommes. Le fait qu'on se soit mis à prier Marie ou certains « saints », afin qu'ils intercèdent auprès de Dieu, est dans le cas. La Bible enseigne qu'il n'existe qu'« ...un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme » (I Tim. 2 : 5). La mère de Jésus, bien qu'étant une femme exceptionnelle, n'occupe pas, dans le Nouveau Testament la place prépondérante qu'on lui donne souvent. Elle n'a pas d'autorité ni de « pouvoirs » médiateurs. Sa vie même prouve qu'elle ne s'est jamais placée au-dessus des autres chrétiens. (Voir Mat. 12 : 46-50). Il en va de même pour la prière aux « saints ». C'est un pur produit de l'imagination trop fertile des humains. Leur intercession est totalement étrangère aux Ecritures. Un ange de Dieu même n'accepterait pas de semblables hommages (Apoc. 19 : 16 ; voir Actes 10 : 25-26). En bref, de telles choses sont bien le reflet des « commandements d'hommes » et de la vaine adoration dont parle Jésus-Christ (Mat. 15 : 9).

LA PRÉDICATION

Tout comme pour la prière, l'importance de la prédication de l'Evangile est bien connue. Voici quelques versets importants à ce sujet : Actes 20 : 7 ; Gal.

1 : 8-9 ; I Cor. 1 : 21 et Actes 2 : 42. Une chose est, hélas, évidente : là aussi l'homme est passé ! Les femmes-prédicateurs en sont les preuves vivantes. Et pourtant il est de plus en plus courant d'entendre des femmes prêchant en public. Elles prennent ainsi dans l'église autorité sur les hommes, ce qui est, dans le Nouveau Testament, condamné en des termes qui ne peuvent être mal interprétés. L'apôtre Paul dit : « ...que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler ; mais qu'elles soient soumises selon que le dit aussi la loi. » (I Cor. 14 : 34). Et encore, « Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence » (I Tim. 2 : 12). Ceci n'empêche cependant pas la femme d'enseigner d'autres femmes ainsi que des enfants (Tite 2 : 3-4).

LA COLLECTE

En I Cor. 16 : 1-2 la Bible stipule que la collecte était faite « le premier jour de la semaine ». De toute manière aider et soutenir financièrement la prédication de l'Évangile est à la fois une responsabilité et un privilège dont chaque chrétien est conscient. Dans le Nouveau Testament le principe de la collecte est toujours basé sur la bonne volonté alliée à la liberté. Les pressions



et autres coercitions n'y sont jamais de mise. La Bible enseigne que les collectes n'ont aucune valeur aux yeux de Dieu si de telles méthodes de contrainte sont utilisées (II Cor. 9 : 7). C'est la raison pour laquelle les collectes n'étaient plus faites lors de chaque culte et que d'autres moyens de réunir certaines sommes furent utilisés par des hommes sans scrupule. Tout ceci est, bien entendu, étranger aux enseignements du Nouveau Testament. Voir II Cor. 2 : 18 ; Mat. 19 : 29 ; Luc 21 : 1-4.

LE REPAS DU SEIGNEUR

Participer à la Sainte-Cène devrait être, pour chaque chrétien, une des plus merveilleuses expériences à faire. Jésus dit à propos du pain : « ...faites ceci en mémoire de moi... » et à nouveau pour la coupe : « ...faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez » (I Cor. 11 : 24-25 ; Luc 22 : 19-20). La participation à ce repas symbolique ne devrait jamais être un simple devoir mais, au contraire, un ineffable privilège. Paul dit : « ...toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne ».

Dans l'église primitive le repas du Seigneur était pris chaque dimanche. L'histoire séculaire et religieuse prouve



que tant que les apôtres vivaient encore, et d'ailleurs bien des années plus tard, la Sainte Cène n'a jamais été reléguée au rang inférieur d'une pratique mensuelle ou trimestrielle. En Actes 20 : 7 elle est décrite en ces termes : « LE premier jour de la semaine, NOUS ÉTIONS RÉUNIS POUR ROMPRE LE PAIN. » Ce verset biblique nous apprend, ainsi d'ailleurs que I Cor. 16 : 1-2 que le premier jour de la semaine était bien le jour habituel de réunion de l'assemblée. Par ailleurs, le but de ce rassemblement des chrétiens était tout particulier : ils « rompaient le pain » et « buvaient la coupe ». L'histoire met un accent tout particulier sur cette participation dominicale à un repas symbolique¹. Le passage de Actes 20 : 7 dit : LE premier jour de la semaine... Cela pourrait ne pas vouloir nécessairement signifier « chaque » premier jour quant à la célébration de la Sainte Cène disent certains. Dans ce même ordre d'idées voyons maintenant deux versets analogues. Dieu avait or-

¹ Auguste Neander, *Histoire de la Religion Chrétienne et de l'Église*, Vol. 1, p. 332.

donné dans l'Ancien Testament : « Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier » (Exode 20 : 8). Les Juifs auraient pu modifier la signification pourtant évidente de cette injonction en prétendant qu'il n'était pas spécifié expressément de se souvenir de CHAQUE jour de sabbat. Mais ils connaissaient les Écritures et notamment Nombres 15 : 32-36 où le cas d'un homme ayant violé le commandement du Seigneur est relaté. Cela se termina par une sentence de mort de la part de l'Éternel. En I Cor. 16 : 2 la Bible stipule que la collecte était faite « LE premier jour de la semaine ». Si prendre le repas du Seigneur moins souvent que les apôtres ne le faisaient est bien agir, pourquoi dès lors ne pas suivre le même raisonnement pour le chant, la prière et même la collecte ?

LE CHANT

Dans le culte de l'Église primitive la musique était strictement vocale, ce qui peut paraître étrange de prime abord. Il n'existe aucun cas ni aucun exemple de musique instrumentale utilisée dans l'Église du Nouveau Testament. Ceci inclut les apôtres ou tout autre disciple. Il s'agit d'une véritable particularité propre à l'Église du Christ car les instruments de musique étaient couramment utilisés par presque tous les groupes religieux de l'époque. L'histoire montre, sans conteste, que l'introduction d'instruments de musique dans le culte date de 666 après Jésus-Christ. Il s'agit là d'un « commandement d'homme » se superposant à l'autorité du Nouveau Testament. Ce dernier enseigne clairement aux chrétiens de chanter d'une manière vocale tout comme il fut ordonné à Noé de se construire une arche en BOIS DE GOPHER (Genèse 6 : 14 ; Eph. 5 : 19 ; Col. 3 : 16). Substituer ou adjoindre au chant piano, orgue et autres guitares durant l'adoration divine constitue une véritable violation d'un ordre de Dieu. Si Noé avait mélangé du chêne ou du sapin au bois exigé il se serait rendu tout aussi coupable. Un tel laxisme conduirait à remplacer le pain sans levain et le fruit de la vigne de la Cène

par du gâteau et de la limonade ou encore au fameux principe : « Mais Dieu ne le défend pas expressément ! » Comme nous l'avons vu par le cas de NADAB et HABIHU l'Éternel ne stipule pas nécessairement tout ce qui est défendu comme actes d'adoration. Par contre, sa Parole nous enjoint à ne faire que ce qui est spécifiquement ordonné (Lévitiques 10 : 1-2).

Nombre de choses peuvent nous paraître excellentes tout en étant abominables aux yeux de Dieu (Esaïe 55 : 8). Si la musique instrumentale avait réellement pu servir d'« auxiliaire », comme on le prétend, il est certain que les apôtres, inspirés du Saint-Esprit et aimant l'Église plus que leur propre vie, auraient jugé utile de les utiliser. Dans l'Ancien Testament cependant, David utilisait la musique instrumentale, offrait des sacrifices d'animaux et brûlait du parfum pour adorer Dieu. Mais tout ceci est éminemment absent du culte que rend l'Église du Nouveau Testament. (Voir la leçon 3, page 5). Des millions de chrétiens dans le monde adorent encore et toujours Dieu selon le magnifique modèle donné par le Nouveau Testament. Ce fait sera exposé plus en profondeur dans la leçon 8.



Questions

Veillez répondre aux questions suivantes et nous renvoyer cette page pour correction.

LEÇON VI

I. TROUVEZ LE PASSAGE :

1. Les disciples se réunissent le premier jour de la semaine pour rompre le pain.
A. Apocalypse 22 : 18 B. Actes 20 : 7 C. Matthieu 7 : 22
2. Nous devons célébrer la louange du Seigneur dans notre cœur en « chantant » des cantiques spirituels.
A. Ephésiens 5 : 19 B. Colossiens 3 : 16 C. Matthieu 26 : 30
3. « Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme... »
A. I Corinthiens 14 : 34 B. Tite 2 : 3-4 C. Timothée 2 : 12
4. « Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra, selon sa prospérité. »
A. I Corinthiens 16 : 1-2 B. II Corinthiens 9 : 7 C. Matthieu 19 : 29
5. « Il y a un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. »
A. Matthieu 12 : 46-50 B. Ephésiens 1 : 1 C. I Timothée 2 : 5

II. VRAI OU FAUX :

- V F 1. Une adoration acceptable par Dieu est faite en esprit et en vérité.
V F 2. La Parole de Dieu est la vérité.
V F 3. Remplacer le pain et le vin par du gâteau et de la limonade ne serait pas répréhensible.
V F 4. Dieu ressent les choses de la même manière que l'homme.
V F 5. Faire accepter des commandements d'hommes dans le culte rend ce dernier vain.
V F 6. Le Nouveau Testament décrit cinq actes comme faisant partie du culte.
V F 7. Prier Marie et les Saints est conforme aux Écritures.
V F 8. Nous annonçons la mort du Seigneur chaque fois que nous participons à la Sainte Cène.
V F 9. Le commandement : « Souviens-toi du jour du repos... » s'applique à une périodicité mensuelle ou trimestrielle.
V F 10. La Bible montre que les premiers chrétiens utilisaient des instruments dans leur culte.

III. DÉSIGNEZ LE NOM DE LA PERSONNE EN QUESTION :

- 1. Il pêche en ramenant certaines choses de chez les Amalécites.
..... 2. L'apôtre qui dit : « ...que les femmes se taisent dans les assemblées... »
..... 3. Celui qui, se prosternant devant Pierre, entendit l'apôtre lui dire : « Lève-toi... »
..... 4. Son frère et lui sont condamnés pour avoir apporté un feu étranger sur l'autel des parfums.
..... 5. Celui qui déclara : « C'est en vain qu'ils m'honorent, en enseignant des commandements d'hommes. »

NOM POINTS

ADRESSE

VILLE PAYS

CODE POSTAL DATE